

LA JUSTE PART DU QUÉBEC

DANS LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

POUR LIMITER LE RÉCHAUFFEMENT MONDIAL À

1,5°C



< **Responsabilité générale et historique :**
Le Québec produit des émissions de GES per capita parmi les plus élevées au monde.

Pourquoi? →



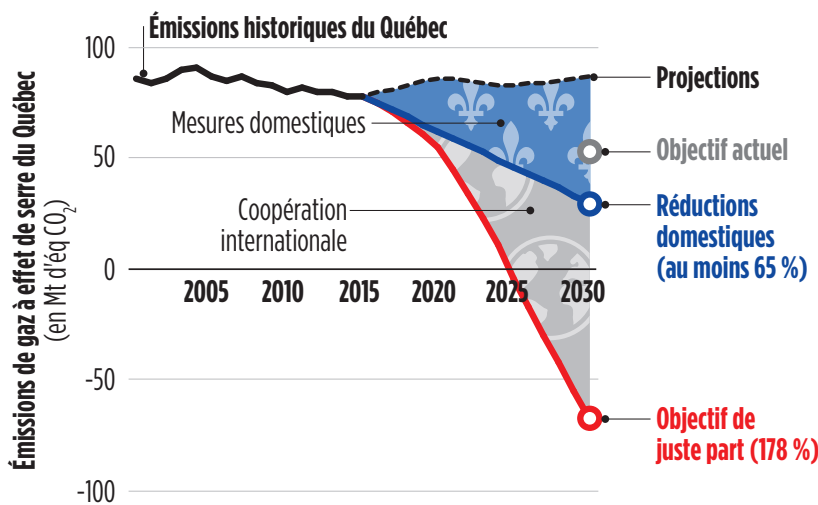
< **Capacité financière :**
Le Québec est une économie industrialisée au sein du 10^e pays le plus riche au monde.



< **C'est la bonne chose à faire :**
Le Québec a une obligation morale de protéger les droits humains, la santé et le bien-être des populations au Québec et ailleurs, qui sont menacés par les changements climatiques.



L'OBJECTIF DE JUSTE PART DU QUÉBEC



Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de **178 % au total sous les niveaux de 1990 d'ici 2030¹**.

Au moins 65 % des réductions à l'échelle domestique et le reste à l'échelle internationale, notamment en augmentant de façon substantielle le financement climatique international, en particulier à travers les programmes de coopération et de **solidarité internationale**.

LA JUSTE PART DU QUÉBEC (au moins 178 % ou 153 Mt) =

Réduction de **65 %**
(56 Mt d'équivalent CO₂)
des émissions domestiques

À L'ÉCHELLE NATIONALE
Nous devons réduire nos émissions de GES domestiques **d'au moins 65 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2030** vers une décarbonisation complète de l'économie québécoise afin d'atteindre **la carboneutralité le plus tôt possible avant 2050**.



Réduction de **113 %**
(97 Mt d'équivalent CO₂)
des émissions à l'étranger

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

La juste part du Québec requiert également une coopération internationale, surtout avec les pays du Sud pour soutenir leurs réductions des émissions de GES.

Comment?

INITIATIVES DOMESTIQUES



Transformation du secteur des transports au moyen de l'aménagement du territoire, l'augmentation de l'offre de transport collectif et actif, des mesures d'écofiscalité et l'électrification;



Bâtiments verts avec des rénovations, des améliorations à l'efficacité et l'utilisation d'énergies renouvelables;



Protection et restauration des réserves naturelles de carbone comme les forêts;



Engagement envers une transition juste et une diversification économique;

INITIATIVES INTERNATIONALES



Contribuer à la transition énergétique et au déclin responsable et compatible avec l'Accord de Paris de l'utilisation des combustibles fossiles, surtout dans les pays du Sud.



Appuyer l'urbanisation, le transport, l'agriculture ainsi qu'une affectation des terres durables;



Mettre fin à la déforestation dans les régions tropicales tout en protégeant les droits des Autochtones;



Cesser de financer les anciennes industries polluantes;



Augmenter de façon substantielle notre finance climatique internationale.

¹ Une réduction totale des émissions en 2030 de 153 Mt d'équivalent CO₂, en deçà des niveaux de 1990 des émissions de GES par le Québec : réductions au Québec de 56 Mt et 97 Mt dans les pays du Sud au moyen d'un soutien financier, technologique et autres fourni par le Canada.



Canada
CLIMATE ACTION NETWORK
RÉSEAU ACTION CLIMAT